

Extension du secteur piéton dans Bordeaux Sud

Bordeaux bénéficie du plus grand secteur piéton de France (40 kilomètres de rues et 245 hectares). Pour favoriser les mobilités douces et améliorer le cadre de vie, la Ville étend, depuis ce lundi 3 février 2025, son secteur piéton de près de 3 kilomètres de rues répartis sur 8 hectares dans les quartiers Saint-Michel, Sainte-Croix et Victor Hugo.

La Ville est fortement engagée dans la lutte contre la pollution de l'air. Les émissions de dioxyde d'azote ont d'ores et déjà baissé de 28% à Bordeaux entre 2019 et 2023 (source Atmo). Cette nouvelle extension intervient après celle du centre-ville et la création du secteur piéton des Chartrons.

D'ici 2026, la Ville s'est fixée pour objectif de passer de 172 à 259 hectares de surface piétonne.

La piétonnisation permet de :

- Favoriser un meilleur partage de l'espace public ;
- Promouvoir et sécuriser les mobilités douces ;
- Rendre les rues plus sûres et accueillantes ;
- Améliorer la qualité de l'air.

Cette nouvelle extension permettra en outre de fluidifier les accès au TNBA, au conservatoire, au jardin de Noviciat, à l'école des Beaux-Arts, à l'IUT Bordeaux Montaigne et à l'IJBA.

Concrètement, le secteur piéton est un périmètre où les piétons et cyclistes sont prioritaires. 7 bornes d'entrée et 4 bornes de sortie ont été installées à Bordeaux Sud. Le secteur piéton est accessible 24 h/24 pour les résidents, les véhicules de secours, d'intervention et de nettoyage. L'accès est permanent et le stationnement y est gratuit pour les titulaires de la Carte mobilité inclusion- Stationnement (CMI-S). Les livraisons s'effectuent de 6 à 11 heures. Toutes les demandes particulières font l'objet d'une étude. L'ensemble des parkings sous-terrain situés dans les secteurs bornés restent accessibles.

Service de presse

Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61 - Aude Boilley 06 64 14 91 73
presse@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46 - bordeaux.fr





Ville de
BORDEAUX

40 km de rues piétonnes

